

Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG :

Directeur Général Adjoint au sein de grandes collectivités territoriales, au début des années 2000 a participé à la conception et la construction d'un des premiers réseaux d'initiative publique (RIP) au travers du RHD 57 Conseil Général de la Moselle (2004/2006). A participé à la rédaction à partir de 2001 de la législation sur la libéralisation du secteur télécommunications, dont l'article L1425-1 voté en 2004 du Sénateur Philippe Leroy de la Moselle étant son collaborateur.

Il a Co-créé, la FIRIP en 2012, après son départ dans le secteur privé en 2010.

Connaissance du secteur public ayant dirigé les services de grandes Collectivités Territoriales (Communes, Conseil Départemental de la Moselle), du secteur privé et plus particulièrement des Réseaux d'Initiative Publique, participant depuis l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications dans le cadre des différents Plans pour le déploiement du Très Haut Débit.

Auditeur de l'IHEST promotion 2008/2009 Hubert Curien.